

LE PERMIS D'ARMEMENT MODE D'EMPLOI



Du nouveau pour mes démarches !

Armateurs

COMMENT ACCEDER AU PORTAIL ?

La demande de permis d'armement est désormais réalisable en ligne sur le site du Portail de l'armateur



Vos permis d'armement délivrés par équivalence sont déjà visibles dans le Portail de l'armateur. Ce mode d'emploi explique comment vous devez procéder pour les nouvelles demandes.



Je me connecte sur

<http://portail-armateur.din.developpement-durable.gouv.fr>

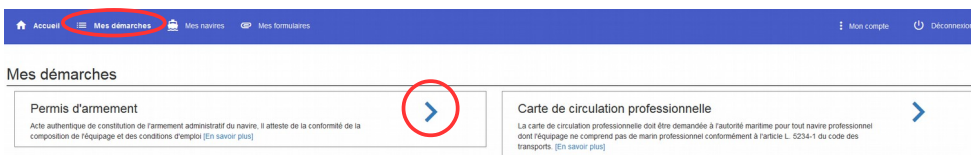


Je m'identifie

Mon identifiant :

Mot de passe :

Dans le menu Mes démarches, je sélectionne Permis d'armement



COMMENT TRANSMETTRE UNE DEMANDE DE PERMIS D'ARMEMENT ?

Dans « Permis d'armement », je déroule les 5 étapes



Je sélectionne mon navire



Je sélectionne la catégorie d'armement et le ou les genre(s) de navigation associé(s)



Si nécessaire, je joins les pièces à fournir :

- le Permis de navigation
- le Permis de mise en exploitation
- l'Attestation d'assurance
- tout document complémentaire



Proposition d'effectif : je crée autant de situation(s) d'exploitation que nécessaire. Et le cas échéant, je joins le(s) document(s) complémentaire(s)



Je sélectionne mon service en charge de l'instruction de ma demande. Par défaut, c'est le service en charge de l'immatriculation de mon navire.



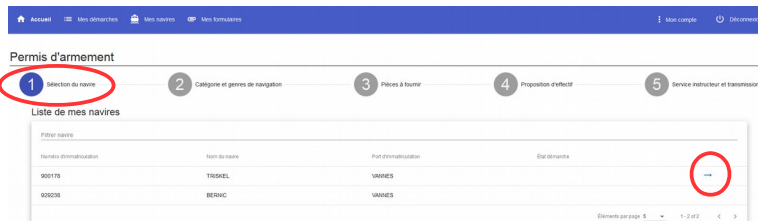
Ma demande est complète. Je clique sur transmettre ma demande



Je reçois un mél d'accusé de réception de ma demande



Conservez ce message précieusement. Il contient le N° et la date de dépôt de votre demande, ainsi que votre interlocuteur.



Ma demande est incomplète. Je la sauvegarde. Je peux la compléter et la transmettre plus tard.

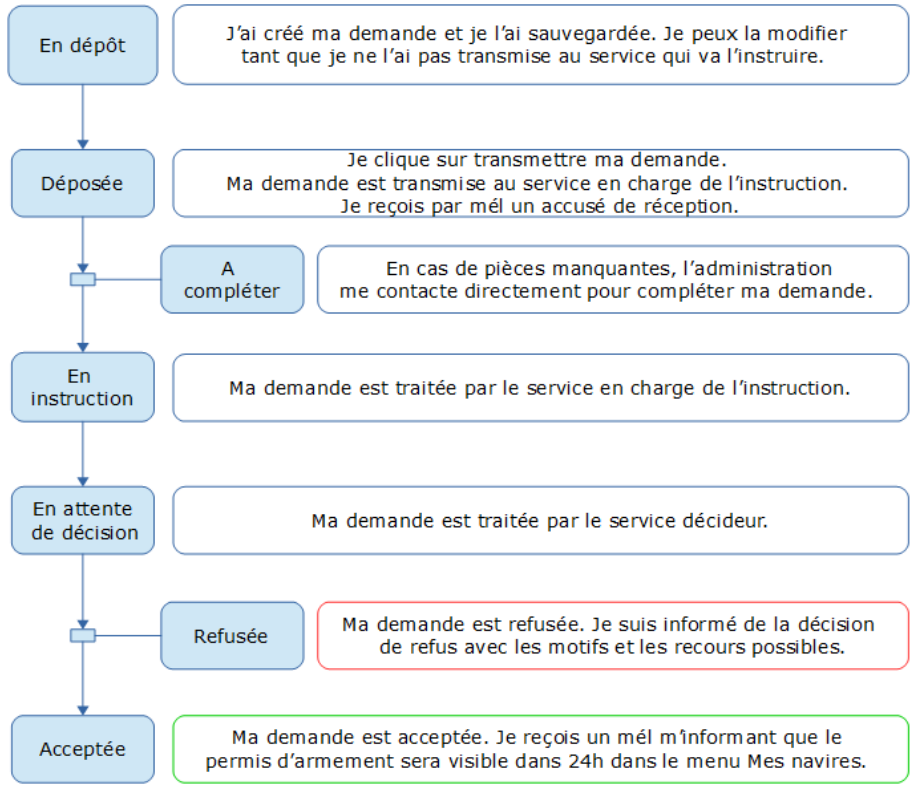


COMMENT SUIVRE MA DEMANDE ?

Dans le menu « Accueil », je peux suivre l'avancée de mes demandes.

Ma demande est :

N° demande	N° du navire	Nom du navire	Type de demande	État demande	Date	Action
10095	900178	TRISKEL	Permis d'Armement	Déposée	15/03/2018	

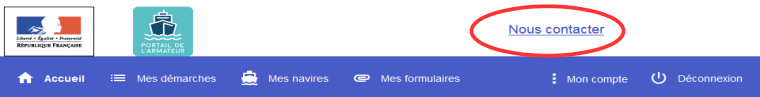


UNE QUESTION ?

Dans le menu « Mes démarches », je clique sur la rubrique [En savoir plus]

Permis d'armement	Carte de circulation professionnelle
[En savoir plus]	[En savoir plus]

Ou bien cliquez sur Nous contacter et laissez vous guider



Contactez-nous

Type de demande *

Message *

Je souhaite recevoir une copie par mél

Mél *
armateur35@gmail.com

Exemple : mel@mel.com

Envoyer

COMMENT VOIR ET IMPRIMER MON PERMIS D'ARMEMENT ?

Dans le menu « Mes navires », je peux voir mon permis d'armement et imprimer le document

N° immatriculation	N° du navire	Quartier immatriculation
900178	TRISKEL	VANNES

N° titre	Type	État	Date de délivrance	Action
27489	PA Pêche-Cultures Marines par équivalence	Valide	01/01/2018	

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Direction générale des Infrastructures des transports et de la mer
92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 21 22

